



## Saison 2022/2023 Procès-Verbal N°7

# Comité de Direction

## Réunion du Mercredi 11 Janvier 2023

---

**Présidence :** Nicolas POTTIER.

---

**Présents :** Claude BARRÉ, Joël BÉASSE, Vincent CALLICO, Christophe CHESNAIS, Michel ÉLOY, Dominique GARANGER, Marie-Claude HOUDAYER, Pierre MONNIER, Gérard PELOUIN, Pascal PINÇON et Alain QUINTON.

---

**Assistent à la réunion :** Mickaël DUPIN (Directeur Administratif).

---

**Absents excusés :** Geneviève CHARRIER, Yann CHAUVEL, Fabrice GUILLOCHIN (Président CDA), Benoît LEFÈVRE, Pascal PERRET, Stéphanie PETTIER et Jean-Noël PICOT.

La séance est ouverte à : 18h30

Au nom du Comité de Direction, Nicolas POTTIER adresse à tous, joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres, bénévoles des clubs et membres des Commissions du District, tous ses vœux pour cette nouvelle année. Dans l'impossibilité de répondre à tous les messages reçus, il remercie chacun pour l'attention apportée.

Le Comité de Direction :

- Souligne l'excellent parcours de toute l'équipe d'arbitres français qui a participé à la Coupe du Monde au Qatar et tout particulièrement Jérôme BRISARD qui a porté très haut les couleurs de notre District hors de nos frontières.
- Félicite l'équipe de France pour son parcours lors de la Coupe du Monde au Qatar.
- Met en avant le très beau parcours en Coupe de France Féminine du l'entente Bourny – St Pierre la Cour, éliminée au 1<sup>er</sup> Tour Fédéral contre Quimper Kerfeunteun.

---

### ORDRE DU JOUR

Le secrétariat de la séance est assuré par Christophe CHESNAIS.

- Adoption des procès-verbaux.
- Informations Fédérales.
- Informations de la Ligue des Pays de la Loire.
- Informations du District.
- Questions diverses / Tour de table.

## PROCÈS-VERBAUX

- Procès-verbal n°5 du Comité de Direction du 8 Novembre 2022 est adopté à l'unanimité.
- Procès-verbal n°6 du Bureau du Comité de Direction du 29 Novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

## 1 – FÉDÉRATION

- Courrier du Président de la Ligue de Football Amateur – Vincent NOLORGUES – relatif au développement de l'arbitrage amateur.

[Lire le courrier :](#)



Courrier LFA - Ligue  
et District - Développement

- Le Samedi 10 Décembre, Christophe CHESNAIS a représenté Nicolas POTTIER au séminaire des Présidents de Ligue et de District.

Ordre du jour :

- Présentation des comptes qui seront votés lors de l'Assemblée Fédérale du 10 Janvier 2023.
  - Présentations des propositions de modifications de différents textes.
  - Présentation de l'avancée des travaux sur les modalités des élections fédérales en vue de se mettre en règle avec la loi sur la parité.
  - Présentation du projet de refonte du parcours de formation.
  - Arbitrage amateur et la répartition de la somme allouée.
  - Informatique : les raisons des différents bugs informatiques (FMI – Foot 2000) et les solutions qui ont été apportées afin de réduire considérablement les incidents.
- Le Samedi 7 Janvier, Yann CHAUVEL a représenté Nicolas POTTIER à l'Assemblée Fédérale. Même ordre du jour que le Séminaire ci-dessus.
  - Courrier du Président de la Ligue de Football Amateur – Vincent NOLORGUES – relatif à l'aide financière apportée pour le renouvellement du matériel de visioconférence. Remerciements.
  - L'équipe de France Féminine lancera son année 2023 en disputant la troisième édition du Tournoi de France du 15 au 21 février prochain à Angers (stade Raymond Kopa) et Laval (stade Francis Le Basser). Retrouvez le programme du tournoi ainsi que le bon de commande des places [Ici !](#)

## 2 - LIGUE

- Reçu les procès-verbaux des semaines 44 à 1.
- Reçu une information sur le nombre de licences enregistrées au 09 Janvier 2023 pour la Ligue des Pays de la Loire : 166 038 licences, soit +1.81% licences versus saison 2021/2022.  
Les évolutions notables :
- Compte rendu des différents bureaux de CODIR de la Ligue effectué par Claude BARRÉ qui était mandaté par Nicolas POTTIER pour le représenter.
- Reçu une information concernant les récompenses fédérales (promotion 2022) – Journée Nationale du Bénévolat – Préparation des déplacements 2023 (Journée Nationale des Bénévoles et Week-end à Clairefontaine).

### 3.1 – Licences :

- Au 11 Janvier, le District de la Mayenne enregistre 17928 licences soit 59 licences de plus par rapport à la même date que la saison dernière.

### 3.2 – Salariés :

- Pour les Conseillers du District et l'Agent de Développement, une convention de mise à disposition qui stipule les conditions (administratives, techniques et financières) liant le District et la ligue pour la saison 2022 – 2023 a été signée. Et un avenant au contrat de travail de chacun des intéressés soumettant à leur accord cette mise à disposition en y précisant les règles de subordination et de prise en charge salariale pendant lesdites périodes.
- Retour d'information sur la prise en charge du bilan de compétence demandé par Mme Isabelle MENANT. Prise en charge à 100% par AFDAS.

### 3.3 – Correspondance :

- Reçu un mail d'un club dénonçant un « soi-disant » match arrangé. La Commission Départementale d'Organisation des Compétitions a été saisie.
- Reçu un mail de la Direction du Développement et de la Coopération Territoriale rappelant l'opération « 25 euros de remboursé sur la licence ». [Lire ici !](#)
- Reçu un mail de Mr Alexandre LENGRONNE postulant pour une place à la Commission Départementale de Discipline. Il lui a été répondu que cette commission est nommée réglementairement pour la durée du mandat et que celle-ci ne peut pas être complétée.
- Reçu du Comité Départemental Olympique et Sportif une invitation à une « rencontre des adhérents » qui s'est tenue le Samedi 3 Décembre 2022. Le District s'est excusé de son absence.
- Reçu un mail, via l'adresse officiel d'un club mais son auteur n'a pas décliné son identité. Le Comité de Direction rappelle que tous les mails doivent provenir de l'adresse officiel du club. Le nom et les coordonnées téléphoniques de l'auteur doivent y figurer. Sans ses informations, aucune réponse ne sera donnée.
- Reçu un mail d'un arbitre relatif à quelques dysfonctionnements sur une rencontre (FMI – Tablette et Arbitre Assistant). Le Comité de Direction rappelle que pour remplir la fonction d'arbitre assistant, la personne licenciée et munie d'un certificat médical doit être âgée d'au moins 15 ans le jour du match. Il en va de la responsabilité du Président du club en cas d'accident.
- Mail reçu de Sébastien POUTEAU, Président des Bleuets de Juvigné demandant le montant éventuel des aides qu'il pourrait obtenir pour différents projets sur leurs installations. Nicolas POTTIER lui a répondu en lui rappelant que les fléchages des aides sont très réglementés.
- Reçu un mail d'une éducatrice des U18F de Sablé FC concernant la réponse négative suite à la demande de report d'un match du Championnat InterDistrict. Nicolas POTTIER a répondu au Président du club qu'il est compliqué de gérer des cas individuels pour le bien du collectif.
- Reçu la newsletter n°83 du Comité départemental Olympique et Sportif de la Mayenne.
- Reçu la newsletter InfomniSports n°188, n°189, n°190, n°191 et n°192 de la Fédération Française des Clubs Omnisports.
- Nicolas POTTIER a adressé un courrier au Président du Conseil Départemental – Olivier RICHEFOU – concernant la subvention annuelle.
- Nicolas POTTIER a écrit à la Ligue des Pays de la Loire afin qu'une Formation Initiale d'Arbitre (FIA) soit programmée avant la fin février. Le District supportera, éventuellement, seul l'organisation de celle-ci. Cette initiative doit permettre aux clubs de régulariser leurs situations vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage.

### 3.4 – Communication :

- Nicolas POTTIER a publié le communiqué n°3 concernant la protection des licenciés. [Lire ici !](#)
- Une communication a été rappelée à tous les clubs concernant les arrêtés municipaux pris tardivement. Pour rappel, ceux-ci doivent impérativement être envoyés sur la messagerie [intemperies@mayenne.fff.fr](mailto:intemperies@mayenne.fff.fr)
- Vous trouverez ci-après la procédure intempéries à appliquer scrupuleusement.

#### [Procédure Intempérie](#) [Formulaire impraticabilité](#)

En cas de non-respect de cette procédure, l'amende fixée par la grille tarifaire sera appliquée.

- Publication du communiqué n°4 reportant les rencontres le jour de la Finale de la Coupe du Monde au Qatar.

### 3.5 – Article 9 :

- Comme le prévoit les Règlements de la Ligue des Pays de la Loire, le District a informé le Jeudi 29 Décembre les clubs du Championnat D1 de leurs situations vis-à-vis de l'article 9.

### 3.6 – Trésorerie :

- Le District a reçu, de la Ligue des Pays de la Loire, le 2<sup>ème</sup> acompte des licences.
- Le District a été crédité de 1000€ sur le compte de passage de la Fédération. "Aide exceptionnelle Visio 22/23".
- Le District a perçu, de la Ligue des Pays de la Loire, la moitié de la subvention annuelle : « Sections sportives scolaires ».

### 3.7 – Fond d'Aide au Football Amateur :

- Reçu mail de la Mairie de Renazé faisant part de l'abandon du projet initial pour un réaménagement des structures actuelles. Pris note.
- Reçu un mail de la mairie du Bourgneuf-la-Forêt concernant une demande de Fond d'Aide au Football Amateur. Pris note.
- Mickaël DUPIN a participé à une réunion commune avec le club de JA Soulgé sur Ovette et la mairie concernant un projet de création d'un terrain de Beach Soccer.

### 3.8 – Divers :

- Le document relatif aux contrats d'objectifs pour la période 2022-2025 a été remis à la Ligue des Pays de la Loire.
- La mise en place d'un nouveau photocopieur est prévue en janvier. La liste des codes d'accès a été remise à jour.
- Conformément à ce qu'il avait été convenu, le District a doté vestimentairement les membres de la Commission de Foot d'Animation.  
En complément les membres de la Commission Départementale de l'Arbitrage la Commission Départementale des Terrains et des Infrastructures Sportives recevront courant Janvier une dotation vestimentaire.

## **4 – QUESTIONS DIVERSES**

- Christophe CHESNAIS et Michel ÉLOY :
  - Samedi 17 Décembre, CA Évron, remise des labels féminines et Élite Jeunes. Très belle organisation. Félicitations au club pour sa structuration et le travail accompli.

- Claude BARRÉ :
  - Samedi 17 Décembre, FC Château-Gontier, remise du label Bronze Jeunes. Très belle organisation. Félicitations au club pour le travail effectué.
- Pascal PINÇON :
  - Foot en marchant : Soirée au mois de Novembre. Belle réussite. Prochains rassemblements [Voir ici !](#)
- Dominique GARANGER (UNAF) :
  - Samedi 18 Février : Loto familial à Craon.
  - Lundi 9 Janvier : Soirée coorganisée avec l'Amicale des Éducateurs. Intervenant Jérôme BRISARD est revenu sur sa participation à la Coupe du Monde au Qatar.
- Michel ÉLOY :
  - Plusieurs visites dans les clubs sont programmées dans le cadre du renouvellement des Labels.
  - Réunion de la Commission Départementale des Terrains et des Infrastructures Sportives qui a fait le point sur les visites en cours ou à programmer de différents stades. Elle a aussi permis aux différents membres de se familiariser avec le nouveau logiciel Stadium.
- Pierre MONNIER :
  - Mardi 15 Novembre a représenté le District, au siège lavallois du Crédit Agricole Anjou Maine, pour la remise officielle pour les clubs mayennais labellisés FFF pour les saisons 2022-2025. [Lire ici !](#)
  - Plusieurs visites sont programmées dans le cadre du renouvellement de Labels.
- Joël BÉASSE :
  - Fait rare, 3 rencontres de futsal ont été arrêtées la même soirée (Mercredi 21 Décembre) à cause du sol glissant et dangereux pour les joueurs (Trop d'humidité, pas de chauffage).
  - 6 matchs de la soirée du Mercredi 14 Décembre ont été reportés afin que joueurs et arbitres puissent voir la 1/2 finale de la coupe du monde de l'équipe de France. Remerciements.
  - Salue la performance de l'US Villiers-Charlemagne qui a éliminé deux clubs régionaux en Coupe Nationale Futsal. (R2 et R1) et s'est qualifié pour la finale régionale qui s'est déroulée sur quatre sites le 16 Décembre.
  - Formation Initiale d'Arbitre Futsal à Laval les 28/29 Janvier et 4 Février.

---

Prochaine réunion du Comité de Direction : Sur convocation

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

Le Président du District



**Nicolas POTTIER**

Le Secrétaire Général



**Christophe CHESNAIS**